



**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de MONTCEAU-LES-MINES**

-----

Département de Saône-et-Loire  
Arrondissement  
de Chalon S/Saône

N° 2016-121

**SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016**

**Objet :**

**Vœu- Voie Ferrée Centre  
Europe Atlantique (VFCEA)**

Convocation du : 6 décembre 2016

Affichage du : 14 décembre 2016

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

Nombre de conseillers  
présents : 26

L'an deux mille seize, et le treize du mois de décembre le conseil municipal de la commune de Montceau-les-Mines, s'est réuni à 18 h 30 au lieu ordinaire de ses séances, Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Marie-Claude JARROT, Maire

**Etaient présents** : Mme Marie-Claude JARROT, Maire - Mme Jocelyne BUCHALIK, M. Lionel DUPARAY, Mme Marie-Thérèse FRIZOT, M. Gérard GRONFIER, Mme Marie-Noëlle LAFOREST, Mme Marie-Odile RAMES, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, Mme Josiane BERARD, Maires-adjoints – M. Michel FURNO, M. Daniel PERRIGUEUR, Mme Michelle BOUTELOUP, Mme Martine KAHOUADJI, Mme Christiane MATHOS, Mme Catherine PIGUET, M. Frédéric MARINOT, Mme Stéphanie BARNET, M. Daniel GALANTYJ, Mme Clémence LONGUEVILLE, M. Laurent SELVEZ, M. Cyrille POLITI, M. Julien BRETIN, Mme Catherine DECROZANT, Mme Carole BONIN, M. Lilian NOIROT, Conseillers Municipaux.

**Absents et excusés** : M. Antoine ANDRE, Conseiller municipal a donné pouvoir à Mme Martine KAHOUADJI - M. Romain JANDARD, Conseiller municipal a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Bertrand SAUSSARD, Conseiller municipal a donné pouvoir à Mme Marie-Noëlle LAFOREST - Mme Pauline PLANTIN, Conseillère municipale a donné pouvoir à M. Frédéric MARINOT - Mme Amélie GHULAM NABI, Conseillère municipale a donné pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT - Mme Marie-Lise GRAZIA, Conseillère municipale - Mme Laurence LEBLANC, Conseillère municipale a donné pouvoir à Mme Catherine DECROZANT.

**Secrétaire de séance** : Mme Stéphanie BARNET

**RAPPORT PRESENTE PAR** : Mme le Maire

Sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, une grande consultation est lancée à compter du 15 décembre 2016 sur le projet de la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA).

Cette consultation a pour objet de permettre au maître d'ouvrage, SNCF Réseau, de présenter son projet au grand public et de donner à chacun l'occasion d'exprimer son point de vue.

La VFCEA est un projet partenarial inscrit au contrat de plan Etat-Région Bourgogne 2015-2020.

Outre SNCF Réseau, les partenaires de ce projet sont l'Etat et la Région Bourgogne Franche-Comté.

Ce projet consiste à électrifier la ligne ferroviaire existante entre Nevers et Chagny, à la raccorder à la Ligne Grande Vitesse (LGV) Paris-Sud-Est, à hauteur de la gare du Creusot-Montceau-Montchanin TGV et à créer une interconnexion TER-TGV au niveau de la gare TGV pour organiser des correspondances entre les trains.

Ce projet, estimé à 560 millions d'euros, doit permettre d'améliorer l'offre de transport pour les voyageurs et pour les marchandises.

Les enjeux sont très importants, puisqu'il s'agit d'améliorer :

- La desserte du territoire régional, en optimisant les déplacements régionaux et interrégionaux de voyageurs (TER) ;
- La mobilité des voyageurs longue distance, par la création d'un nouvel itinéraire pour les TGV Strasbourg-Lyon ;
- Le transport des marchandises, en proposant aux transporteurs une transversale Est-Ouest et accompagner les trafics entre la façade atlantique, les axes Saône-Rhône et Rhin ainsi que l'Europe du Nord et l'Italie ;
- Le report des trafics routiers (véhicules routiers et poids-lourds) vers le rail (report modal) ;
- Ce report contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2).

Les premières estimations de l'impact du projet sur le trafic à l'horizon 2025 prévoient une augmentation :

- De l'ordre de 35 300 voyageurs par an pour les TER et de 73 900 pour les voyageurs longue distance,
- De l'ordre de 1 410 kilotonnes par an, soit une quinzaine de trains de fret par jour.

Les économies de tonnes équivalent carbone (TeC) pour les trafics voyageurs et marchandises sont estimées à 188 500 TeC.

La réalisation de ce projet supposera bien entendu des aménagements techniques : infrastructures nécessaires à l'électrification de la ligne Nevers-Chagny, adaptation des ouvrages à un gabarit supérieur, installation d'un nouveau réseau de communication GSM-R), raccordement de la ligne Nevers-Chagny à la LGV Paris-Sud-Est, création d'une halte d'interconnexion TER-TGV en gare du Creusot-Montceau-Montchanin.

A ce stade, les caractéristiques et le positionnement de ces aménagements ne sont pas encore précisément définis.

La démarche environnementale est largement intégrée au processus de conception du projet.

S'il se poursuit, des études seront conduites et porteront sur le bruit lié aux circulations ferroviaires, l'insertion paysagère, la préservation de la ressource en eau et la biodiversité et ses fonctionnalités.

Il va de soi que les élus locaux devront se montrer particulièrement attentifs quant au respect de ces engagements.

A ce stade, le coût estimatif du projet, soit 560 millions d'euros, comprend la modernisation complète du réseau Nevers-Chagny, son raccordement à la LGV Paris-Sud-Est et la création d'une halte d'interconnexion TER-TGV.

247,2 millions d'euros sont inscrits au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) Bourgogne 2015-2020.

Ces crédits sont destinés à financer, si le projet est poursuivi à l'issue du débat public, la suite des études ainsi qu'une première étape de travaux à définir sur la base de ces études. Nous veillerons à ce que ce phasage soit respecté.

Ce projet constitue donc un enjeu très important en termes d'infrastructures et de développement économique pour le territoire communautaire, et donc pour Montceau-les-Mines. Il consacre en outre l'importance stratégique de la gare TGV du Creusot-Montceau-Montchanin voulue par la Ville de Montceau-les-Mines dès les années 70.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal souhaite apporter sa contribution au débat public qui va s'engager, en apportant son plein soutien à ce projet et réaffirme que l'interconnexion TER/TGV au niveau de la gare TGV Creusot-Montceau-Montchanin constitue une priorité d'investissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de Voie Ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA) et de transmettre cet avis à la Commission Nationale du Débat Public.

Délibéré en séance et ont signé le registre tous les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Marie-Claude JARROT



